

Outils informatiques des métiers de la documentation

Fondamentaux de la veille documentaire

PUBLIC

ATTENTION! LA SESSION DES 30 et 31 MAI EST COMPLETE.

Agents du ministère de la culture et de la communication travaillant en administration centrale ou en DRAC (documentalistes, chargé(e) de mission, chargé(e) de communication,...), qui, dans le cadre de leurs fonctions, sont chargés de mettre en œuvre un plan de veille, d'utiliser des outils gratuits, de sélectionner et diffuser une information fiable dans le respect du droit. Ce stage n'est pas ouvert aux agents des établissements publics.

Remarque : Ce stage n'est pas délocalisable.

NIVEAU REQUIS

Avoir des bases solides de navigation sur internet.

Disposer du profil professionnel internet « Multimédia » ou avoir l'accord de sa hiérarchie pour en disposer.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- définir un plan de veille en réponse à une demande,
- connaître et utiliser les principaux outils gratuits,
- identifier les sources utiles – notamment dans le contexte des politiques culturelles – et savoir évaluer et organiser ces sources,
- identifier les enjeux de la veille sur les réseaux sociaux,
- définir des modalités de surveillance (fréquence, outils, etc.) et mettre en pratique la surveillance (ex : créer des Google Alerts, générer un flux RSS),
- analyser les résultats de la veille,
- construire des livrables adaptés aux différents destinataires.

CONTENU

THEMATIQUES ABORDEES :

- Méthodologie générale
- Typologie des outils et sources d'information
- Méthodes de collecte de l'information
- Partage de l'information.

DATES

30, 31 Mai à Paris

16, 17 Juin à PARIS

Inscription sur Formation

Les agents qui n'ont pas accès à Formation
peuvent adresser leur fiche de candidature
par télécopie au 0140158300

Martine LELIEVRE JAN

martine.lelievre@culture.gouv.fr

01.40.15.82.96

